

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## VILLE D'ELNE

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur GARCIA Nicolas, Maire.

**Étaient présents** : M. GARCIA Nicolas, Mmes BOUISSAC Sylvie, MIRAILLES Anne-Lise, M. FAJULA Jacques, Mme OUTAOUKHTALT YOUSRI Hayat, M. MANZANARES Pere, Mme ARANDA Anabelle, M. CASTANIER Roland, Mmes CANDILLE Sylvaine, PEZIN Annie, M. STUBER Mathieu, Mme MATTIANI Rose-Marie, MM. MOLINA Francis, SANCHEZ Thierry, CAYROL Guillem, Mmes PARRA Alicia, CANTE Laetitia, M. EL GHAOUAL Yacine, Mme MONTHEIL Yannick, MM. GLIN Gilles, HIGUERO Charles, RAUCOULE Claude.

**Absents ayant donné procuration** : Mme NOGUES Catherine à Mme PEZIN Annie, M. CERMENO Frédéric à M. CAYROL Guillem, Mme JIMENEZ Christelle à M. GARCIA Nicolas, Mme BERTRAND-PLANES Roselyne à M. HIGUERO Charles, Mme MARTINEZ Marie à Mme OUTAOUKHTALT YOUSRI Hayat.

**Absents excusés** : MM. WATTIER Fabrice, TRIVES André.

**Secrétaires de séance** : M. EL GHAOUAL Yacine, Mme PEZIN Annie.

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

<b>DEL05-171121</b> <b>Nomenclature :</b>	<b>7-1-1-5</b> <b>Finances Locales</b> <b>Décisions Budgétaires</b> <b>Autres Actes Budgétaires</b>
--	--



### **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – Exercice 2021** **DÉCISION MODIFICATIVE n° 2**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de modifier le Budget Principal de la Commune en section d'investissement et en section de fonctionnement pour les raisons suivantes :

- ✓ Réajustement budgétaire suite à l'attribution de diverses subventions (en plus et en moins)
- ✓ Travaux de réhabilitation de la Tour des 4 Vents - opération n°527
- ✓ Cession de la balayeuse NOREMAT
- ✓ Aménagement d'une structure multisports au complexe sportif - opération n°526
- ✓ Aménagement d'une piste cyclable en agglomération - opération n°525
- ✓ Régularisation comptable des intérêts capitalisés de l'emprunt de 2015 (opération d'ordre demandée par la Trésorerie)
- ✓ Créances admises en non-valeur et créances éteintes
- ✓ Reprise sur provision sur créances douteuses

### **SECTION D'INVESTISSEMENT** **DÉPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Libellé	Somme
21	21578	329	Signalisation verticale	327.00 €
23	2313	481	Verrière Maternité	- 12 000.00 €
23	2315	525	Pistes cyclables	140 000.00 €
21	2128	526	Structure multisports complexe sportif	100 000.00 €
23	2313	527	Réhabilitation et extension Tour des 4 vents	200 000.00 €
20	202		Frais de P.L.U.	- 35 000.00 €
21	2111		Terrains nus	110 000.00 €
21	2138		Autres constructions	- 76 000.00 €
21	2158		Matériel technique	20 000.00 €
21	2183		Matériel informatique	- 10 000.00 €
21	2188		Matériel divers	20 000.00 €
23	2313		Travaux en cours	- 200 000.00 €
			<i>Opérations d'ordres</i>	
041	166		Régl.intérêts d'emprunts capitalisés 2015	79 564.00 €
			<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>336 891.00 €</b>

.../...

.../...

			<b>RECETTES</b>	
Chapitre	Article	Opération	Libellé	Somme
024			Produits des cessions d'immobilisations	7 000.00 €
10	10222		F.C.T.V.A.	197 000.00 €
10	10223		Taxes d'aménagements	- 40 000.00 €
13	13251		Fonds de concours CCACVI	50 322.00 €
13	1321	523	Subv. Etat DETR - CMS	15 413.00 €
13	1328	524	Subv. FEADER –Médiation numérique	55 000.00 €
13	1348		Régul. Prévision vente terrain ZAI CCACVI	- 106 972.00 €
<i>Opérations d'ordres</i>				
041	166		Régul.intérêts d'emprunts capitalisés 2015	79 564.00 €
040	1641		Régul.intérêts d'emprunts capitalisés 2015	79 564.00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>				<b>336 891.00 €</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

			<b>DÉPENSES</b>	
Chapitre	Article	Opération	Libellé	Somme
65	6541		Créances admises en non-valeur	2 823.00 €
65	6542		Créances éteintes	4 047.00 €
<i>Opérations d'ordres</i>				
042	66111		Régul.intérêts d'emprunts capitalisés 2015	79 564.00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>				<b>86 434.00 €</b>

			<b>RECETTES</b>	
Chapitre	Article	Opération	Libellé	Somme
78	7817		Reprise sur provision sur créances douteuses	6 870.00 €
73	7381		Taxes additionnelles	79 564.00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>				<b>86 434.00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
**D'ACCORD** sur les propositions de Monsieur le Maire,

- **DÉCIDE** de voter les crédits tels que précités.

- **VOTE** : Pour : 22  
Abstentions : 5 (Bertrand-Planes, Montheil, Glin, Higuero, Raucoule)

*Toute personne intéressée peut contester la légalité de la présente délibération dans les deux mois qui suivent la date de sa notification et/ou de sa publication.*

*À cet effet, elle peut saisir le Tribunal administratif de MONTPELLIER (Espace Pitot - 6 Rue Pitot - 34063 MONTPELLIER CEDEX 02) d'un recours pour excès de pouvoir. Elle peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la délibération ou d'un recours hiérarchique le représentant de l'Etat dans le département. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit après l'écoulement d'un délai de deux mois suivant la réception de ce recours (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut décision de rejet implicite). Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Fait à Elne, le 18 novembre 2021

P/ Monsieur le Maire empêché,

Le premier Adjoint,

Jacques FAJULA,

